

### DESCRIPTIF DE LA SOLUTION

#### FONCTIONNALITÉ :

Cette famille d'ouvrages consiste à stabiliser le lit des cours d'eau. Il s'agit d'ouvrages transversaux qui vont permettre "de piéger" les matériaux solides par sédimentation et ainsi de recréer des pentes d'équilibres.

#### GÉOMÉTRIE :

Ce sont des ouvrages en général avec des hauteurs de 1 à 5 m et de la largeur du cours d'eau. Ils sont ancrés dans les berges et sont équipés à l'aval d'une fosse de dissipation d'énergie et sur les cotés de bajoyers. La crête déversante peut faire l'objet, le cas échéant, de protection de type béton ou bois. Le déversoir du seuil peut être vertical en gradins ou incliné.

#### ESTHÉTIQUE :

Ce sont des ouvrages à parement minéral réalisés avec des matériaux naturels, roulés ou concassés.

### LES DOMAINES D'APPLICATIONS

Les seuils sont généralement proposés pour :

- ▶ les cours d'eau à fort transport solide
- ▶ les cours d'eau méandriformes
- ▶ les cours d'eau à régime torrentiel ou pluvionival
- ▶ les ravines et griffes d'érosion
- ▶ les fossés

### LES PRINCIPAUX AVANTAGES

**MONOLITHISME** : les structures sont liées entre elles par ligature à la mise en oeuvre et assurent ainsi une protection durable contre les phénomènes d'érosion en pied de berge.

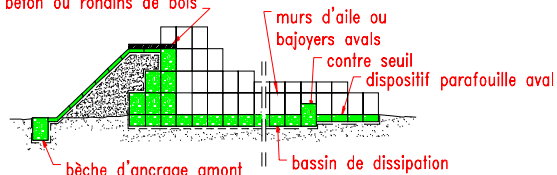
**FLEXIBILITE** : en cas de tassements différentiels, l'ouvrage se déforme et suit les mouvements du terrain, sans dommage.

**PERFORMANCE HYDRAULIQUE**: structure permettant de réduire l'énergie liée à la chute d'eau dans la zone aval.

**COMPETITIVITE** : ce type de protection permet comparativement aux ouvrages en maçonnerie, palplanches ou béton armé à des performances équivalentes.

**MISE EN OEUVRE FACILE MECANISEE** : ne nécessitant pas de main d'oeuvre qualifiée, ni de matériel particulier.

dispositif de protection contre l'abrasion:  
galette en béton ou rondins de bois



### CONFORMITE

Ces ouvrages s'inscrivent dans le cadre des normes NF P 94 - 325-1 et Pr NF P 94 325-2 consacrées à l'exécution des ouvrages en gabion.

